







Paris, le 30 août 2017

Monsieur le Président de la République,

Les Etats Membres de l'Union Européenne doivent se prononcer à l'automne sur le renouvellement de l'autorisation du glyphosate. Molécule hautement symbolique et essentielle pour les producteurs de grandes cultures, nous souhaitons vous alerter sur les impacts économiques et agronomiques du retrait du glyphosate.

Le glyphosate, mis sur le marché en 1974, est l'herbicide le plus utilisé dans le monde. Il intervient dans des situations extrêmement variées, pour la gestion des intercultures courtes et longues, des prairies temporaires, des adventices en cultures pérennes, ou encore pour l'élimination des repousses avant semis.

La diversité de son mode d'action est un véritable atout de compétitivité et son retrait sans véritable alternative pourrait entraîner une perte économique de près d'un milliard d'euros par an pour l'agriculture française. En sus, il impliquerait le retour du labour dans de nombreuses situations, augmentant ainsi le tassement des sols et l'érosion hydrique. L'agro-écologie que votre gouvernement promeut, l'agriculture de conservation, ou bien l'initiative française 4 pour 1000 sur le stockage du carbone dans le sol, pourraient aussi être compromis.

La dangerosité du glyphosate pour la santé humaine, au cœur des discussions, est dénoncée par la société civile alors même que les agences d'évaluation française (ANSES: agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et européennes (ECHA: agence européenne des produits chimiques, EFSA: autorité européenne de sécurité des aliments) recommandent de ne pas le classer comme substance cancérigène, mutagène ou reprotoxique. S'il ne nous appartient pas de formuler un avis sur l'évaluation des produits phytosanitaires, nous sommes très attachés à maintenir un réel fondement scientifique pour justifier de la décision politique. Au sein de l'Union Européenne, le fondement même de la réglementation et des autorisations des produits phytosanitaires repose sur les avis des différentes autorités et agences sanitaires mises en place et cette démarche reste la base de l'harmonisation communautaire et du fonctionnement du marché intérieur.

Nos organisations n'ont jamais discuté les décisions des autorités sanitaires, elles soutiennent la recherche agronomique et scientifique pour accompagner les systèmes de cultures pour produire plus, produire mieux et s'engagent résolument dans la perspective de la mise en place d'une agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement.

Une position de la France contre la ré-homologation du glyphosate ne peut être justifiée ni sur le fondement des avis scientifiques ni sur l'orientation agro-écologique de l'agriculture et encore moins envisageable au regard de la situation économique difficile rencontrée par les producteurs depuis maintenant plusieurs années. Alors que s'ouvrent les Etats généraux de l'alimentation, le traitement de ce dossier emblématique revêt une importance particulière.

Nous savons votre attachement à la réussite de notre secteur agricole, pilier majeur de notre économie et de l'équilibre de notre balance commerciale, et vous assurons de notre soutien au service d'une nouvelle ambition pour notre agriculture.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Philippe PINTA

Daniel PEYRAUBE

Eric LAINE

Arnaud ROUSSEAU

Président de l'AGPB

Président de l'AGPM

Président de la CGB

Président de la FOP

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République Palais de l'Elysée 55 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS